

par Mariel Solsberg, coordonnatrice des services médicaux, Centre canadien multisport Pacifique Juin 2008

Saviez-vous que le Programme canadien d'assurance des athlètes (PCAA) permet aux athlètes de souscrire à une assurance secondaire? En d'autres mots, les athlètes et les entraîneurs bénéficiant d'une assurance médicale primaire sont admissibles au programme, lequel offre une meilleure couverture pour des traitements médicaux reliés à un sport spécifique.

Depuis 1982, le Programme canadien d'assurance des athlètes est reconnu pour sa couverture d'assurance la plus complète dans les cas d'accidents sportifs et de blessures dues au **surentraînement** chez les athlètes canadiens de tous les niveaux, tant au Canada qu'à l'extérieur du pays.

**Les athlètes, les entraîneurs, les gestionnaires et les arbitres** membres en bonne et due forme de leur organisme dirigeant du sport, comme les organismes nationaux de sport, les organismes provinciaux de sport et les Centres canadiens multisports, peuvent souscrire au PCAA. Les bénéficiaires du PCAA doivent cependant être inscrits au régime d'assurance maladie de leur province.

On offre aux athlètes trois types de protection, peu importe leur niveau de compétition. Les options les plus dispendieuses offrent une meilleure protection.

- Or (230\$ / année)
- Argent (160\$ / année)
- Bronze (65\$ / année)

La garantie en cas de blessure due au **surentraînement** est l'option la plus populaire de la police d'assurance PCAA « Au Canada ». Elle couvre les frais de:

- Physiothérapie
- Thérapie du sport (ACTS)
- Massothérapie
- Chiropraticien
- Orthèses

La garantie de **surentraînement** protège les athlètes contre les blessures chroniques, comme la tendinite ou les fractures de stress résultant d'une activité répétitive. Toutes les autres garanties de la police d'assurance « Au Canada » ne sont applicables qu'aux blessures causées par la pratique d'un sport.

Le PCAA offre également une protection « Hors du pays » spécifique au sport pour une prime de 30\$ par semaine. Le PCAA n'est qu'un des nombreux services offerts aux athlètes canadiens. Pour de plus amples renseignements sur le Programme canadien d'assurance des athlètes, veuillez contacter:

Pour de plus amples renseignements sur la programme canadien d'assurance des athlètes, veuillez consulter le [www.cscpacific.ca](http://www.cscpacific.ca). Vous y trouverez les coordonnées des responsables des services aux athlètes et aux entraîneurs de votre région.



Heather Griffiths, thérapeute en sport de Rowing Canada Aviron, travaille avec un membre de l'équipe du huit masculin qui se rendra à Beijing.  
Photo: Kevin Light

## Propulser la Performance Sportive

Le Centre canadien multisport Pacifique, de concert avec le réseau des centres PacificSport, offre des programmes de performance sportive qui aident les athlètes et les entraîneurs à décrocher des médailles pour le Canada. Le Centre canadien multisport Pacifique encadre ses partenaires sportifs nationaux et provinciaux et participe à l'élaboration d'un système robuste favorisant le développement des athlètes, des entraîneurs, des équipes d'amélioration de la performance et des installations sportives. [www.cscpacific.ca](http://www.cscpacific.ca)